



COMMUNE DE PENTHALAZ

**LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL COMMUNAL**



PREAVIS N° 44 - 2009

Volume I RAPPORT DE GESTION

Législature 2006 - 2011

RAPPORT **de la Municipalité sur la gestion** **de l'année 2008**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Se référant aux articles 93 b de la loi sur les communes et 91 du règlement du Conseil communal, la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année écoulée et soumet à votre approbation les comptes de la bourse communale, arrêtés au 31 décembre 2008.

ADMINISTRATION GENERALE

Administration générale, finances,
personnel communal

Mme Isabelle HAUTIER,
syndique

Domaines, forêts, voirie,
bâtiments communaux

M. Yvan ROCHAT,
municipal

Affaires sociales, scolaires, culturelles,
services publics

M. Yves JAUNER,
municipal

Urbanisme, police des constructions,
protection civile, service du feu

M. Michel GIROD,
municipal remplacé par
Mme Isabelle GAY-CROSIER,
dès le 15 décembre 2008

Routes et chemins, gaz, éclairage public,
services des eaux et des égouts, matériel
communal, signalisation

M. Alfred MAST
municipal

Vice-président de la Municipalité
(durant toute la législature)

M. Yvan ROCHAT

Au cours de l'année 2008, la Municipalité a tenu 48 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires, celles-ci réservées à :

- l'étude des comptes communaux de l'exercice (4 avril)
- l'établissement du budget 2009 (24 octobre)

ainsi qu'une séance extra-muros permettant de prendre le temps nécessaire pour l'étude de dossiers plus complexes, soit le 10 juillet, suivie d'une partie récréative à la Caserne des Pompiers de Lausanne. Non sans peur ou une certaine tension, les Municipaux ont eu le privilège de grimper tout en haut de l'échelle de 50 mètres !

D'autre part, le 24 janvier, toute l'équipe, y compris les Municipaux, ont participé à une journée «archivage» dans les bureaux communaux.

Comme à l'accoutumée, dans le cadre de ses séances hebdomadaires, la Municipalité a reçu les délégations des sociétés locales, du Conseil de Paroisse, de la direction de l'EMS «la Venoge», des écoles, des représentants du canton, des avocats, des opposants ainsi que diverses autres personnes.

De fréquentes séances ont eu lieu en début ou en fin d'après-midi réunissant la syndique, un ou plusieurs membres de la Municipalité et divers interlocuteurs souhaitant exposer leur(s) problème(s).

La Municipalité a fait acte de présence, par délégation ou incorpore, à des séances et des cours d'information, des assemblées et des conférences, des visites de chantiers, des manifestations ou soirées de sociétés locales, des assemblées générales, des commissions, des exercices de pompiers, etc....

En vrac et en liste non exhaustive, cette année 2008 a été marquée par :

- La recherche de personnel pour le contrôle des habitants, le greffe municipal et le poste de garde-municipal.
- La poursuite des démarches pour la création du giratoire de la gare.
- L'arrivée de l'Entreprise Planzer sur le site de la Société Venoge Parc.
- La poursuite du projet du bâtiment multifonctionnel (Coop et local SP).
- Notre démission de l'ARC et notre adhésion à l'ARGDV.
- La mise sur pied du réseau LAJE (AJERCO).
- Le plan général d'affectation (PGA).
- La sortie du Conseil.
- La signature du contrat de prestations avec la gendarmerie.
- La continuation du projet piscine et camping.

Les réunions des syndics du district du Gros-de-Vaud ont eu lieu :

- A Penthérez le 3 avril
- A Peney-le-Jorat le 25 septembre.

Madame la syndique a pris part à plusieurs séances du comité de l'Association de la région de Cossonay (ARC).

Le 7 mars, au restaurant de Venoge Parc, la Municipalité, le Président du Conseil, la secrétaire du Conseil et M. le Député André Marendaz ont accueilli les jeunes de 18 ans. Après une partie officielle, la soirée s'est terminée autour d'une excellente fondue, préparée par M. Fumat.

Pour leur départ à la retraite, après de longs, loyaux et fidèles services, le 5 mai 2008, le personnel était invité à une petite soirée d'au revoir dédiée à Mmes Rose-Marie Turin et Marianne Guerry.

Le 23 juin, une petite cérémonie de « remise des pouvoirs » a été organisée pour le départ de M. André Borgeaud, président sortant, et l'arrivée de Mme Isabelle Gay-Crosier, fraîchement élue présidente du Conseil.

Le 28 juin, la Municipalité in-corpore a participé à la Journée des Communes Vaudoises qui se déroulait à Epalinges. Puis ce même week-end, elle a participé à la partie officielle de l'Abbaye des Mousquetaires.

Les 22; 23 ; 24; 29 ; 30 et 31 août, notre commune était bien représentée à la Fête du Blé et du Pain à Echallens grâce aux nombreux bénévoles qui ont joué le jeu. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés. Tous les participants bénévoles ont eu énormément de plaisir à accueillir les visiteurs dans le petit chalet de Penthaz et à leur faire découvrir les mille et une facettes de notre village, ceci d'autant plus que le soleil nous avait honoré de sa présence !

Le 18 septembre, pour la seconde fois, la Municipalité, secondée par l'USL a reçu, au Verger, les nouveaux habitants. Les sociétés locales, ainsi que les représentants des groupes du Conseil ont répondu présents et ont pu faire découvrir aux nouveaux Cananiers, le large éventail d'activités qu'offre notre commune. Cette soirée, fort appréciée, s'est terminée avec «une soupe du chalet» accompagnée de pain et fromage, le tout préparé avec soin et efficacité par M. Daniel Rochat.

Cette année encore, la Municipalité a été invitée à la traditionnelle ouverture de «L'Expo de Coss», visite suivie par le non moins traditionnel «papet vaudois».

L'inspection préfectorale a eu lieu le 14 novembre par Monsieur Marc-Bienne Plot, Préfet du District du Gros-de-Vaud. Selon le désir de Monsieur le Préfet, à l'issue du contrôle des comptes, la Municipalité a reçu la Municipalité de Thierrens, histoire de faire connaissance. L'année prochaine les rôles seront inversés.

Les 10 communes faisant partie de l'ancien Cercle de Sullens, agrandi à Penthaz et Lussery-Villars ont poursuivi leurs rencontres régulières, environ une dizaine, ceci pour être bien représentées dans le Gros-de-Vaud et par solidarité. Afin d'avoir une identité reconnue, ce groupe de communes s'appelle «Communes de la Venoge».

Toutes ces activités ont été ponctuées par d'innombrables séances pour le projet Coop ; le giratoire et pour la modification du PPA Les Câbleries. Certaines d'entre elles ont duré plus de 3 heures et la tension était palpable.

La Municipalité a souvent eu le sentiment d'avancer d'un pas et de reculer de trois ! D'ailleurs, à la fin de l'année, aucun de ces sujets n'a abouti mais l'espoir de voir ces dossiers terminés en 2009 subsiste !

Depuis l'entrée en vigueur du contrat de prestations avec la Gendarmerie vaudoise, la Municipalité (ou un représentant) rencontre chaque mois le chef de poste de Cossonay. Ensemble, ils examinent les situations relevées du mois précédent et exposent les objectifs à atteindre le mois suivant.

Cette année a aussi été marquée par les discordes entre Penthaz et Cossonay. La presse en a fait un large écho, essentiellement suite au changement des panneaux d'entrée de notre village et du postulat demandant le changement du nom de la gare.

Après quelques mois de brouille, les Municipalités concernées ont décidé de se rencontrer et de poser toutes leur rancœur, leur animosité et leur hostilité sur la table. Cette entrevue s'est déroulée dans le respect et la franchise était de mise.

Les deux Communes sont arrivées à s'entendre et à s'écouter. Désormais, elles ont décidé de se rencontrer toutes les 6 semaines avec l'objectif d'entretenir des relations amicales et avec comme but commun : le développement régional.

Pour conclure, c'est avec beaucoup d'émotion et de regrets que la Municipalité a pris note du départ de M. Michel Girod, Municipal, pour le 30 novembre, après deux ans ½ de bons et loyaux services.

Durant toute cette période, M. Girod a œuvré sans compter pour le bien de notre commune. De par ses compétences, son énergie et son esprit d'ouverture, il a su gérer à la satisfaction de tous, les dossiers qui lui avaient été confiés.

Le 15 décembre : place à sa remplaçante, Mme Isabelle Gay-Crosier. La Municipalité se réjouit de revoir, après de longues années d'absence, une seconde femme à l'exécutif dont l'intérêt et la motivation pour les affaires communales ne sont plus à prouver.

Mme Isabelle Gay-Crosier est convaincue qu'elle remplira les tâches qui lui seront confiées avec autant d'intérêt et de sérieux que son prédécesseur.

Comme vous pouvez le constater, cette année a été très chargée, très variée et très enrichissante. Avec ses joies et ses déceptions; ses doses de soucis et presque chaque jour, l'apprentissage de quelque chose de nouveau.

Mais, à la lecture de ces quelques lignes, vous pouvez vous rendre compte, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, que fort heureusement, la Municipalité a aussi des moments récréatifs, festifs. Et c'est précisément ce qui fait que d'être au service de la communauté est passionnant.

La Municipalité n'aimerait pas terminer ce rapport de gestion sans remercier très chaleureusement et faire part de sa reconnaissance :

- Au personnel communal qui a fait preuve d'efficacité durant cette année et pour tout le travail accompli dans des conditions parfois difficiles.
- Aux différentes commissions pour leur participation, leurs conseils, et leur soutien.
- Aux membres du Conseil communal pour leur confiance.
- A toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'activent bénévolement dans nos sociétés locales, associations ou clubs.
- A toutes les personnes connues ou inconnues qui mettent tout en œuvre pour que chacune et chacun puisse dire « il fait bon vivre à Penthälaz ».

PERSONNEL COMMUNAL

- Mme Claire Bourgeois est engagée au 1^{er} mai 2008, en qualité d'employée de commerce au greffe municipal à un taux de 60 %, pour une durée indéterminée.
- M. Thierry Parel est engagé au 1^{er} février 2008, en qualité d'huissier de police à un taux de 50%, pour une durée indéterminée.
- Mme Rose-Marie Clavel est engagée au 1^{er} mars 2008, en qualité d'employée au service de la population à un taux de 100%, pour une durée indéterminée.

- Mme Marianne Guerry, secrétaire au Contrôle des habitants et Mme Rose-Marie Turin, secrétaire-adjointe au Greffe municipal ont fait valoir leur droit à la retraite.
- M. Michel Girod, municipal, démissionne avec effet au 30 novembre 2008.
- Mme Isabelle Gay-Crosier, est élue tacitement pour le poste de municipale à repourvoir suite au départ de M. Michel Girod. Elle est entrée en fonction le 15 décembre 2008.

La Municipalité, selon l'usage, a invité le personnel communal pour le repas de fin d'année au restaurant de « La Venoge » sis sur le site de Venoge Parc.

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2008 :

1.	AFFOLTER	Pascal	SOC
2.	ANDREY	Jean-Claude	GIP
3.	ANGER	Michel	RAD
4.	BACHMANN	François	GIP
5.	BERTHOUD	Sandrine	SOC
6.	BORGEAUD	André	GIP
7.	BORGEAUD	Corinne	GIP
8.	BURNAT	Thierry	RAD
9.	BROCARD	Claude	GIP
10.	CAVAT	Joël	SOC
11.	CETRANGOLO	Giovanni	SOC
12.	CHAPUIS	Didier	GIP
13.	CHEVALIER	Christiane	GIP
14.	DENEREAZ	Yves	RAD
15.	DEVENOGE	Pierre-Michel	SOC
16.	DUPUIS	Jean-Louis	GIP
17.	EPARS	Pierre-Alain	GIP
18.	FEIJOO	José	SOC
19.	FISCHLI	Laurence	RAD
20.	FROSSARD	Olivier	RAD
21.	GARDEL	Charles	GIP
22.	GATTO	Antonio	GIP
23.	GRANDCHAMP	Sylvette	GIP
24.	GUEX	Céline	RAD
25.	HUBSCHMID	Jean-Rudolph	GIP
26.	ISCHI	Jérôme	SOC
27.	ISCHI	Pierre-André	SOC
28.	JAGER	Roland	RAD
29.	JOSEPH	Eric	GIP
30.	LOTSCHER	Christoph	RAD
31.	MARANDAZ	André	SOC
32.	MARTINETTI	Christian	RAD
33.	MONACHON	Jean-Pierre	RAD
34.	MOREL	Bernard	SOC
35.	MURISIER	Bernard	RAD
36.	PELLET	Alain	SOC
37.	PERUSSET	Jean-François	SOC
38.	PIOT	Gabriel	SOC
39.	PROBST	Délfine	SOC

40.	PYTHON	Gilbert	RAD
41.	ROCHAT	Daniel	GIP
42.	ROCHAT	Gilles	RAD
43.	SANTSCHY	Gérald	RAD
44.	STOLLER	Sandrine	GIP
45.	TRAINI	Daniel	GIP
46.	VIRET	Marc-Eugène	SOC
47.	VON DE MUHLL	Dominique	SOC
48.	ZBINDEN	Claude-Alain	RAD
49.	ZURCHER	Stéphane	SOC
50.	ZURBRUGG	Peter	SOC

Bureau du Conseil Communal

Président	Monsieur	Alain PELLET
1 ^{er} Vice-président	Monsieur	Daniel TRAINI
2 ^{ème} Vice-président	Monsieur	Olivier FROSSARD
Scrutateur	Monsieur	Gérald SANTSCHY
Scrutateurrice-suppléante	Madame	Céline GUEX
Secrétaire	Madame	Claudine MARTIN
Secrétaire-suppléante	Madame	Laurence FISCHLI
Huissier	Madame	Laora CHIUMINATTI

Le Conseil communal a tenu quatre séances au cours desquelles la Municipalité a déposé neuf préavis.

DOMAINES, FORÊTS, VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ancien collège (Route de Dailens 2)

Entretien courant.

Maison de Ville

Entretien courant.

Maison de Commune

- Appartements : entretien courant.
- Bureaux : changement du mobilier à la bourse.

Route de la Gare 40

- Les installations électriques de tout le bâtiment ont été contrôlées et remises en état, en application des normes de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT).

Centre communal du Verger

- Changement du lave-linge chez le concierge.
- Changement des stores à la buvette et à la salle du conseil ainsi que pose de stores sur les velux de la même salle.
- Renouvellement des placets de chaises de la salle de spectacle.

Nbs remerciements vont à M. Michel Bezençon, concierge.

Collège du Cheminet

- Dernière étape du changement des stores électriques de la façade nord du bâtiment.
- Ponçage des parquets (salles : musique – dessin – couture).

Nbs remerciements vont à M. Michel Martin, concierge.

Vestiaires du foot en Sauffaz

- Détartrage des installations sanitaires.
- Réparations suite à des actes de vandalisme.

Cheminet 22

- Entretien courant.

Eglise St-Martin

- Entretien de la charpente, traitement contre les insectes.
- Entretien des extérieurs.

Forêt

- Coupe des lisières de forêts, en rapport au nouveau Plan Général d'Affectation (PGA).
- La mise de bois s'est déroulée le samedi 26 avril 2008.
- 76 m³ de chêne et mélange ainsi que 53 m³ de foyard ont été vendus. Les miseurs se sont retrouvés au Plan-Bois.

Le martelage s'est déroulé le 9 octobre 2008.

Divers

Le "coup de balai" a été organisé par la Commune, le 12 avril 2008.

Voirie

- Pose de deux moloks aux Vignettes.
- Pose d'un molok à la Place Centrale (édicule).

La Cure

- Villa : entretien courant.
- Entretien extérieur important.

Chemin du Collège 1 (villa concierge)

Entretien courant.

AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES ET CULTURELLES, **SERVICES PUBLICS**

Terrains de sport

Entretien courant des terrains de football : tonte et engrais.

Les terrains d'entraînement sont fort occupés en soirée. Le contrat de location des projecteurs a été renouvelé pour la saison 2008/2009. Une étude pour l'achat des projecteurs en lieu et place de location sera faite en 2009 pour la saison 2009/2010.

Places de jeux

Des travaux d'entretien courants ont été exécutés sur les diverses places de jeux : remise en état de bancs, peinture. L'étude de la réfection de l'ensemble des places de jeux n'a pas pu se faire cette année. Cette étude est reportée pour 2009.

Cimetière

Entretien courant.

Poursuite de la mise en conformité du cimetière selon règlement.

Etude de la mise en désaffectation partielle d'une partie du cimetière pour le projet du columbarium.

Agorespace

Cet investissement fait toujours plaisir aux jeunes, quelle joie de les voir, si nombreux. Lors du dernier contrôle de sécurité des éléments, une liste de réparations mineures a été établie avec le fournisseur. Les réparations mineures se font par notre service extérieur.

Skate Park

Ce projet n'a toujours pas abouti cette année !! Le projet de prévision d'une zone d'utilité publique pour la création de ce projet est en cours.

Décoration florales

Des travaux d'entretien courants ont été exécutés sur les giratoires et aux abords des fontaines.

Fête du Blé et du Pain à Echallens

La Municipalité, en collaboration avec l'USL, l'APAC et le Conseil Communal ont représenté notre commune lors la Fête du Blé et du Pain à Echallens. La participation des communes qui ont rejoint le District du Gros-de-Vaud a été très appréciée par les organisateurs.

Local des Jeunes

Le Local est toujours bien fréquenté par les Jeunes qui ont du plaisir à s'y rendre, soit pour jouer, soit pour participer à une activité, ou tout simplement se retrouver. Le Local a trouvé sa vitesse de croisière, répondant avantageusement à la demande des utilisateurs. Un grand merci au comité de l'association Toit pour Tous. Merci à Madame Martine Jauner et son aide, Mademoiselle Marie-Jeanne Hatinguais pour leur engagement.

Union des Sociétés Locales

L'Union des Sociétés Locales et les Autorités Communales ont, lors de la cérémonie des Mérites sportif et culturels, remis une petite attention à ces cinq sportifs et artiste reconnus.

Bibliothèque Jeunesse

L'union du site de Penthalaz, Penthaz et Dailens donne toujours entière satisfaction aux utilisateurs de la Bibliothèque. La nouvelle loi sur la subvention exige une nouvelle forme de convention liant l'Etat et les Communes.

Ladite convention impose principalement des objectifs aux niveaux du personnel, des locaux, etc.

Les 3 Communes ont décidé de maintenir une Bibliothèque publique et de ne pas adhérer à la convention de l'Etat.

Un projet est en cours afin de proposer des ouvertures pour la partie scolaire. Un grand merci aux bibliothécaires qui reçoivent tous ces écoliers et qui leur donnent le goût et l'envie de lire...

Club Tennis

L'assemblée générale du 13 mars 2008 a vu la nomination d'un nouveau comité, composé de membres habitant la Commune. La création d'un nouveau logo du TCP.

Société de jeunesse

La société de jeunesse organisatrice du Nouvel-An 2007-2008, a reconduit l'organisation de cette magnifique soirée à la salle du Verger pour 2008/2009. Merci pour cette organisation.

Société de Foot FC Venoge

Durant la période du 11 au 15 juin 2008, la 2e équipe du club a organisé la diffusion de tous les matches de l'Eurofoot. Merci à cette équipe pour cette organisation qui s'est déroulée sans problème.

Abbaye 2008

Tous les trois ans et lors du dernier week-end de juin, se déroule l'Abbaye des Mousquetaires de Penthalaz. Cette 12e édition, qui coïncidait avec le 25e anniversaire de la société, s'est déroulée du 27 au 30 juin 2008.

Après le gros « boum » retentit dans le village, la grande parade à travers les rues de Penthalaz est lancée. Les sociétés locales et autres groupes d'amis ont eu à coeur de présenter leurs chars, costumes ou autres déguisements préparés pour l'occasion.

Côté animation, la fanfare la Villageoise, le trio Tille et les Sonneurs de cloches du Pays-d'Enhaut, sont venus agrémenter ce magnifique cortège sous un soleil radieux.

Venoge festival

La météo n'a pas eu la peau de la 14e édition du Venoge Festival. Il faisait froid et humide certes, mais quel spectacle ! Les artistes qui nous ont été proposés ont assuré de beaux et grands moments pour que dans nos coeurs, il fasse chaud. Bravo aux organisateurs et vive la 15ème édition !

Fête nationale

C'est dans la bonne humeur et l'enthousiasme que les membres du chœur mixte l'Aloëttaz ont organisé cette année la fête du 1er août. Merci le chœur mixte.

ASICOPE

Le comité de direction se réunit toutes les deux semaines au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- Préparation, négociations et adoption des comptes 2007 et du budget 2009.
- Etude de construction de bâtiment scolaire primaire et secondaire.
- Politique des transports scolaires.
- Mise en place du conseil d'établissement.
- Coordination avec intercommunal ASSISEV au sujet des PPLS.
- Organisation des études surveillées.
- Organisation des contrôles dentaires.

Les promotions, conduites par M. Frédéric Batori, directeur de l'Etablissement secondaire, ont marqué la fin de l'année scolaire et surtout le début des vacances qui s'annonçaient sous les meilleurs auspices puisque le soleil brillait de mille éclats.

Le traditionnel repas des enseignants s'est déroulé à Gollion au Casque d'or.

Le Conseil Intercommunal de l'ASICoPe a tenu, sous la présidence de M. Marcel Monod 3 séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2007, du budget 2009, du crédit d'investissement pour la création des locaux administratifs et de classes supplémentaires, ainsi que pour l'adoption du règlement du conseil des établissements scolaires primaire et secondaire.

Patrouilleurs / patrouilleuses scolaires

Ce service fonctionne à merveille. Avec l'augmentation des élèves et la nouvelle organisation, il faudra prévoir un recrutement pour l'année 2009.

Un grand merci à toutes ces personnes dévouées à la sécurité des enfants.

Ce qui nous amène, encore et toujours, à rappeler aux parents qui accompagnent leur enfant à l'école en voiture, de ne pas s'arrêter le long du collège, encore moins sur les passages à piétons et d'utiliser le parking du Verger qui n'est pas si loin de l'entrée du collège. Quelques mètres à pied avant de commencer l'école ne peuvent faire que du bien !

Etudes surveillées

Ce service est sous la responsabilité de l'ASICoPe.

Pour l'aide aux devoirs et vu le grand nombre d'enfants qui bénéficient de ce service, sur la proposition des directeurs, des élèves de 9ème année apportent leur concours aux «surveillantes».

Cette expérience est très encourageante et chacun y trouve son compte. Les grands élèves sont ravis de pouvoir transmettre leur savoir et leur expérience aux plus petits et ces derniers sont très contents que des grands s'occupent d'eux.

Cantine réfectoire scolaire

Lors d'une réunion entre les Communes de Penthalaz, Daillens et Penthalaz, il a été décidé de s'associer afin d'étudier la possibilité d'accueillir des élèves scolarisés dans le cycle primaire pour les repas de midi. Un sondage a été envoyé aux parents par l'intermédiaire de l'école primaire.

La mise en place de cette cantine se fera pour la prochaine entrée scolaire.

Pédibus

La mise sur pied d'un circuit Pédibus n'a pas pu se concrétiser en raison d'un manque de bénévoles.

Prévention

La Municipalité a offert à tout son personnel le vaccin contre la grippe.

La photographie des jeunes, projet mandaté par la Municipalité auprès de l'espace prévention Nord Vaudois – Broye, s'est terminée en décembre 2008. Un rapport a été transmis à la Municipalité afin en vue de créer une action en faveur des jeunes de notre commune, ainsi que de mettre sur pied une politique jeunesse.

Nonagénaires et noces d'or

Il y a, dans cette Commune, de jolies et agréables traditions qui demeurent, qui font plaisir, qui étonnent parfois mais qui ne laissent jamais indifférents. C'est la visite d'une délégation de la Municipalité, du Président du Conseil et du Pasteur ou du Curé, qui est faite aux personnes fêtant leurs 90 ans, leurs 50 ou 60 ans de mariage.

Il arrive que des personnes n'acceptent pas cette rencontre et le plus souvent c'est pour des raisons de santé. Dans ce cas, nous respectons leur choix et leur adressons un message et quelques fleurs.

A l'occasion des 50 ans de mariage, une petite attention est offerte sous forme de fleurs pour les dames, de bouteilles pour les messieurs. Quant aux nonagénaires, une somme de Fr. 500.00 leur est remise, accompagnée d'un bouquet de fleurs pour les dames et d'une bouteille de vin pour les messieurs.

En cette année 2008, Penthalaz a eu l'honneur de pouvoir fêter une centenaire. Le préfet du district du Gros-de-Vaud, ainsi qu'une délégation de la Municipalité se sont rendus à l'EMS de la Venoge pour féliciter Mme Klingele, le 4 novembre 2008.

En 2008, ont été fêtés :

Monsieur et Madame	Mottier	60 ans de mariage	le 3 avril
Monsieur et Madame	Gachet	60 ans de mariage	le 24 avril
Monsieur et Madame	Wuillens	50 ans de mariage	le 11 janvier
Monsieur et Madame	Ayer	50 ans de mariage	le 3 mai
Monsieur et Madame	Tanner	50 ans de mariage	le 26 juillet
Monsieur et Madame	Champendal	50 ans de mariage	le 23 septembre
Monsieur et Madame	Messeiller	50 ans de mariage	le 26 septembre

Monsieur et Madame	Baeriswyl	50 ans de mariage	le 11 octobre
Monsieur et Madame	Chollet	50 ans de mariage	le 25 octobre
Monsieur et Madame	Baudat	50 ans de mariage	le 6 décembre
Monsieur et Madame	Rousseil	50 ans de mariage	le 27 décembre
Madame	Marguerite Klingele	100 ans	le 4 novembre
Madame	Alice Laurent	90 ans	le 17 février
Madame	Claire Crausaz	90 ans	le 12 mai
Madame	Emma Burnat	90 ans	le 3 octobre

ARAS (association pour la régionalisation de l'action sociale)

L'exécutif de l'association a tenu 5 séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquant son relatés ci-après :

- préparation, négociation et adoption des comptes 2007 et budget 2009
- préparation, adoption des lignes directrices de formation
- Réorganisation territoriale
- Mise en place directives relatives aux buts principaux et optionnels
- Développement des réseaux AJERCO et AJOVAL.

ARAS (association pour la régionalisation de l'action sociale)

Le Conseil intercommunal de la RAS a tenu, sous la présidence de M. Bernard Keller, 2 séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2007 et du budget 2009, ainsi que pour les modifications des statuts de l'ARAS (but optionnel).

Halte-jeux « les petits poussins »

Sous la responsabilité de Madame Sylvianne Chapuis, ce service marche à la satisfaction de tous. Un grand merci aux dames qui prennent toujours soin des enfants qui leur sont confiés.

Fondation EMS La Venoge

Le Conseil de fondation a tenu 8 séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre Martin, pour l'adoption des comptes 2007, du budget 2009. Lors des séances, le conseil traite des points sur les processus fondamentaux notamment, le management, les prestations et ressources.

Réseau LAJE

Le dossier de reconnaissance du réseau de Cossonay nommé AJERCO a été reconnu par la FAJE. L'entrée en vigueur officielle est le 1er janvier 2009. Le comité d'étude du projet LAJE a été reconduit sous le nom du comité AJERCO. Plusieurs séances ont été tenues en 2008 pour la mise en place de ce nouveau réseau.

Conseil Santé

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune une pharmacienne qui, par le biais de notre journal local, transmet à la population des conseils santé. Les sujets suivants ont été abordés :

- Les pollens
- La grippe
- Le soleil
- Le tinea pedis (mycose des pieds).

Un grand merci à notre pharmacienne pour tous ses conseils.

Site Internet

Le serveur de messagerie du site a été migré sur un serveur de type « Unix », ceci afin de permettre plus de flexibilité sur la gestion des comptes email.

Une nouvelle rubrique a été introduite sur le site « décisions municipales ».

ORPC (Protection civile)

Le conseil de l'ORPC a tenu, sous la présidence de M. Michel Devantay, 2 séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2007 et du budget 2009.

Le comité de direction a tenu 4 séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- Préparation, négociations et adoption des comptes 2007 et du budget 2009.
- Préparation, adoption des lignes directrices de formation.
- Organisation de l'Eurofoot.
- Réorganisation de la protection civile.

Conclusion

La vie sociale de Penthaz est riche, active et variée. Chaque habitant, petit ou grand, peut y trouver son compte soit au sein d'une société, d'une association ou d'un club qui sont tous dirigés par des personnes motivées, fidèles et persévérantes.

Un grand merci à toutes les personnes professionnelles ou non, sociétés, associations, qui déploient sans compter leur énergie, leur talent et leur efficacité pour le bien-être des habitants de notre commune et sans lesquelles rien ne serait vraiment possible.

URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS, SERVICES DU FEU ET DE PROTECTION CIVILE

Au départ de ce vaste projet, à fin 2006, la Municipalité avait souhaité mettre le plus d'atouts possibles de son côté afin que ce nouveau plan soit conforme au plan directeur cantonal et au plan directeur communal et prendre le temps nécessaire pour son élaboration.

Ce travail avait été confié au bureau d'urbanisme Plarel puis, la Municipalité s'est également adjointe les services d'un architecte-urbaniste, enfant de Penthalaz, connaissant bien notre village et ses particularités ; la commission d'urbanisme a été aussi régulièrement consultée et informée.

Les importantes entreprises de notre commune ont été sondées et de nombreux propriétaires directement concernés visités, certains d'entre eux, plusieurs fois.

Une première version a été présentée au Canton et, après avoir reçu leur appréciation, le temps a essentiellement été consacré à la finalisation de ce PGA. L'objectif étant de le soumettre en examen préalable au début 2009.

Modération du trafic

Après la mise en place des premiers éléments de modération de trafic sur le quartier de la Vuy, le Chemin Rouge et le quartier de Sauffaz, la commission continue ses travaux de réflexion afin de mettre en adéquation le système de modération avec les secteurs nouvellement construits ou en construction. La tâche n'est pas simple d'autant plus que les travaux des quartiers Loettaz-Barges, Dessous-la-Ville et Cheminet sont en permanence en mouvement, le flux des véhicules lourds, liés aux différents chantiers ne nous permettent pas, pour le moment, d'installer des éléments modérateurs.

La commission en accord avec la Municipalité, s'est fixée deux nouvelles zones importantes de notre commune, à savoir : le secteur du Collège et le secteur du Village. Il s'agit dans le secteur du Collège, d'étudier l'introduction d'une zone 30 km/h au droit de l'administration communale et d'une zone 20km/h sur le Cheminet, sur la longueur du dit collège. Cette étude met en avant la sécurisation des différents passages utilisés par les élèves et les riverains et a pour but de limiter drastiquement le balai incessant des voitures avant et après les heures de cours...

Police des constructions

La Commission consultative en matière de construction et visite des bâtiments s'est réunie à de nombreuses reprises pour examiner les travaux exécutés avant de délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser. Toutefois, au vu de l'explosion des constructions, rénovations et modifications dans notre village, un certain retard s'est accumulé ces 2 dernières années. Cette situation a conduit la Municipalité, compte tenu de tous les dossiers en cours, les prescriptions cantonales (et fédérales) devenant aussi de plus en plus pointues, à mandater un architecte pour traiter le plus pressant et les visites se sont, comme à l'accoutumée, faites avec la commission.

De cette collaboration avec l'architecte, il en est ressorti que cette manière de procéder est vraiment indispensable à l'heure actuelle.

.....projets ont été mis à l'enquête durant l'année et Permis de construire et d'habiter ont été délivrés.

LACT 111

Comme vous le savez, la Municipalité peut dispenser d'enquête publique certains travaux de minime importance. A cet effet, un document type est remis au propriétaire qui le soumet à l'autorisation de ses voisins directs, avant de faire approuver son projet par la Municipalité. En cas d'autorisation, un permis de construire est remis au propriétaire, et la décision affichée au pilier public figure également sur internet, pour information.

36 demandes d'autorisation ont été soumises à l'approbation de la Municipalité.

Commission de salubrité

Elle a été convoquée 3 fois en 2008, pour des problèmes d'humidité ainsi que de moisissure dans des immeubles. Ces visites se finalisent par des rapports circonstanciés sur les mesures correctrices à apporter. Ils sont établis à l'intention des propriétaires concernés.

Giratoire et PPA les Câbleries

Le Conseil a régulièrement été informé sur ce sujet ; ce n'est donc pas une surprise de constater que mis à part la partie supérieure de la route de l'Islettaz, rien n'a avancé ! Et comme vous le savez déjà, un opposant a fait recours au Tribunal Administratif. C'est dire que la partie est rude !

Le projet de modification du PPA les Câbleries (centre multi-fonctionnel) subit le même sort que le giratoire. On en parle, on en parle mais... rien ne bouge ! Et pourtant, la Municipalité est confrontée aux aléas des différents Services Cantonaux et les nombreuses séances n'ont pas encore permis à ce projet d'aboutir.

ROUTES ET CHEMINS - GAZ - SERVICES DES EAUX ET DES ÉGOUTS - ÉCLAIRAGE PUBLIC - MATÉRIEL SERVICE EXTERIEUR - SIGNALISATION

Service des routes

Le chemin des Fourches, entre la rue de Lausanne et le chemin du Stade a été refait, à la satisfaction générale. Précisons que son revêtement définitif n'avait jamais été posé. Il n'en est malheureusement pas de même pour le revêtement de la rte de la Vuy, pourtant effectué par la même entreprise. Des pourparlers sont encore en cours entre l'entreprise commanditée et la municipalité, afin de régler ce problème.

Les zones 30 km/h seront prochainement étendues à d'autres quartiers et une étude de « remodelage » du haut du village (Eglise, rte de Lussery et Maison de Ville) est en cours.

Service des eaux

Par chance, nous n'avons eu qu'une ou deux ruptures de conduites en 2008, contre 6 ou 7 en 2007. Les frais en découlant ont été ainsi fortement réduits. Notre réseau, bien que subissant aussi le poids des ans, semble encore fiable puisque, apparemment, nous n'avons pas, ou peu, de fuites.

Les analyses bactériologiques prescrites par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ont été régulièrement effectuées, tant sur le réseau de l'eau de consommation qu'à la piscine.

Le 14 avril 2008, le Chimiste cantonal des eaux a effectué un prélèvement de l'eau de consommation au robinet de la plonge du vestibule de la Maison de Commune, en voici le résultat :

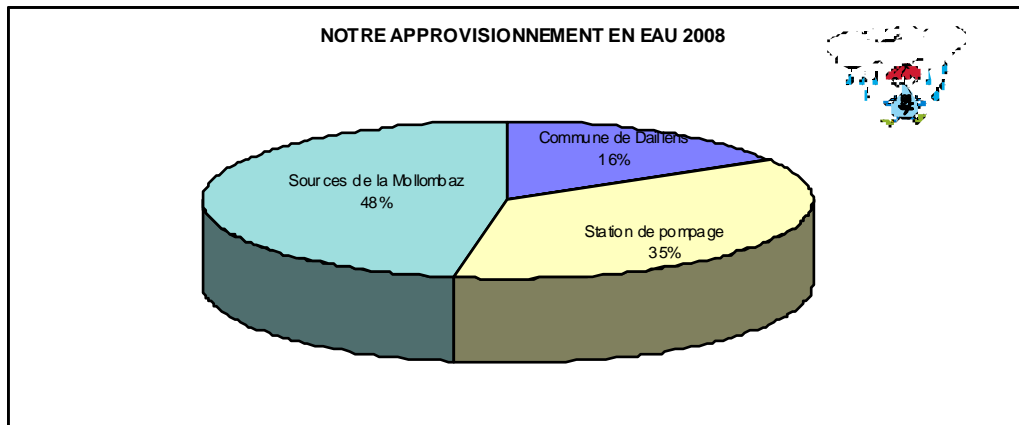
Température (°C)	12.2	Aspect :	
pH	7.8	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre)	1.1
Conductivité à 20°C (µS/cm)	515	Carbone organique total (mg C/l)	0.7
Turbidité (UT/F)	0.2	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre)	0.005
Dureté totale (°F)	30.1	Nitrite (mg NO ₂ par litre)	0.010
Dureté carbonatée (°F)	25.7	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre)	0.005
Calcium (mg Ca/l)	86		
Magnésium (mg Mg/l)	21.0		
Sodium (mg Na/l)	7.6		
Potassium (mg K/l)	3.1		
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ par litre)	314		
Sulfate (mg SO ₄ par litre)	34.0		
Nitrate (mg NO ₃ par litre)	1.9		
Chlorure (mg Cl/l)	13.2		

Conclusions :

Eau assez dure.

Conforme, du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

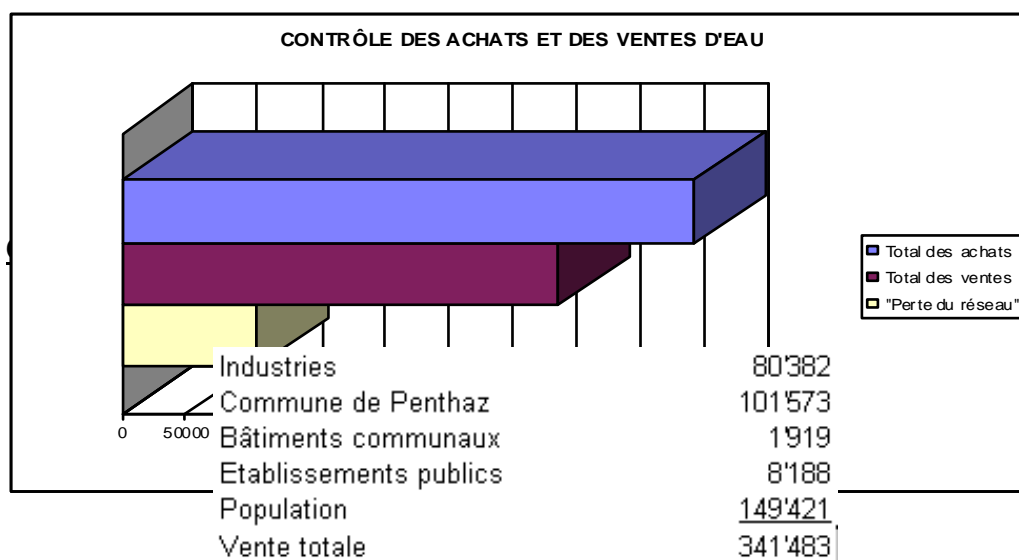
Approvisionnement en eau 2008



CONTRÔLE DU RESEAU

	m3	%
Total des achats	447711	100.00%
Total des ventes	341'483	76.27%
"Perte du réseau"	106'228	23.73%

Si l'on tient compte de l'eau consommée hors compteurs, tels fontaines (40'000 m3/an), piscine, arrosage des terrains de football et lieux publics, la perte comprise dans la fourchette de 15 à 20% est considérée comme normale.



La consommation des ménages de 149'421 m² représente une utilisation annuelle par habitant de 58 m³ ou 159 litres quotidien par habitant.

Réservoirs

Si le réservoir de Montjoux est neuf et ne nous cause pas de soucis ces 2 années, le réservoir des Charrières et celui de l'Aloëttaz doivent être revus et corrigés selon les directives cantonales. D'importants frais sont donc à prévoir, cette législature encore.

Egoûts :

Durant l'année 2008, il est tombé 923 lt au m².

La station d'épuration, durant cette même époque, a :

- traité 831'405 m³ d'eaux usées, lesquelles ont été épurées.
- 18'302 m³ ont été déversés au décanteur primaire.
- 274'713 kWh ont été nécessaires à la bonne marche de la Step dont 70'939 produits par la génératrice alimentée par le gaz provenant de la digestion des boues.
- 61.03 tonnes de chlorure ferrique ont été nécessaires pour traiter les phosphates.
- 4'647 m³ de boues d'où 3'666 m³ de boues déshydratées et 320.97 tonnes de boues incinérées, ce qui représente en pourcentage 98.955 tonnes de matière sèche.
- 16.67 tonnes de déchets de dégrillage ont été éliminées en incinération.
- 8 tonnes de sable ont été éliminées en décharge et 8.37 tonnes de graisse ont également été éliminées.

Ces renseignements nous ont été obligeamment communiqués par Monsieur Pascal Golay, opérateur de l'AIEE, que nous remercions vivement.

Éclairage public

La route de Dessous-la-Ville a été munie de réverbères. Partout ailleurs, seuls les travaux d'entretien courant (remplacements d'ampoules, etc) ont été effectués. Les décorations de Noël sont complètes (achat sur 3 ans) et donnent entière satisfaction. La population semble apprécier le choix effectué.

Matériel

L'IVECO, bien que n'ayant que 12 ans, présente des signes de fatigue évidents et nous devons penser à le remplacer. Par ailleurs, les 3 communes (Penthalaz, Penthaz et Daillens) envisagent l'achat, en commun, d'une balayeuse de rues. Actuellement, une balayeuse est demandée au printemps et en automne et le coût de ces prestations est d'environ 18'000.-- par année si l'étude en cours rencontre un écho favorable auprès des 3 municipalités, nul doute que des économies substantielles pourraient être faites.

Conclusions

Les conclusions de Madame Isabelle Hautier, Syndique, sont mentionnées dans le préavis n° 44 – 2009 du volume II, partie « comptes ».

Il en va de même pour les conclusions demandées au Conseil communal au sujet de l'acceptation des comptes, avec les amortissements extraordinaires et les attributions aux divers fonds de réserves.